

Reçu le 9 décembre  
M. Buchell

Etant habitant et agriculteur sur la commune de St Julien de l'Heims, je me permet de faire quelques remarques sur la révision du PLU :

- Par rapport au PLU précédent, il y a une consommation de terrains agricoles supplémentaires.  
Les 3 lots situés le plus à l'ouest ainsi que la partie nord sont sur des terrains exploités par l'agriculture alors que les terrains à l'Est du village sont déjà perdus pour l'agriculture (jardins, parcs à chevaux de loisirs). Il serait plus judicieux de se tourner vers ces terrains pour des constructions éventuelles.
  - Le lot au Sud Ouest dépasse de l'alignement des autres lots et crée ainsi une gêne pour l'exploitation du reste de la parcelle agricole. Ce lot pourrait rester agricole.
  - Il y a 2 amorces de voirie à l'Ouest en direction de la parcelle agricole. Il n'y en a pas besoin pour accéder à cette dernière. L'accès se faisant déjà de l'autre côté.  
En ce qui concerne le développement futur, il ne pourra pas avoir lieu compte tenu du SCOT.
- Ces voiries en "Col de sac" pourraient être supprimées.
- Les futures voiries devraient être à la charge des constructeurs et non à celle de la commune pour ne pas impacter les finances communales (et donc les contribuables).
  - Le projet de "multiservice" communal est une utopie pour une commune comme la nôtre, avec peu d'habitants et peu d'éventuels clients de passage. Ce projet impose une étude très approfondie que ce soit à la rentabilité et à son utilité pour la commune de St Julien de l'Heims et ses habitants.